

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 78 (1927)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

canton de Soleure ont lieu régulièrement, tous les 10 ans, et elles comprennent un dénombrement presque complet des peuplements. M. Furrer a contribué activement à obtenir ce beau résultat tout à l'honneur de son canton. De même, il s'est efforcé d'augmenter l'étendue des forêts domaniales de son arrondissement. C'est grâce à lui, en particulier, que la forêt domaniale de Beinwyl, autrefois un petit boqueteau, est devenue un massif étendu, bien arrondi et en pleine production.

Mais c'est surtout dans la gestion des forêts communales que M. Furrer a donné sa mesure. A la place des maigres peuplements surexploités, traités par la coupe rase, tels qu'on les rencontrait il y a 30 et 40 ans, ce sont maintenant des futaies en plein rendement, au matériel riche et bien traitées, qui laissent reconnaître l'activité du sylviculteur compétent et amoureux de son art.

Qui ne se souvient, parmi les membres de la Société forestière suisse, de cet homme jovial, de ce robuste et beau vieillard ? Il était de toutes nos réunions ou manifestations et avait grand plaisir à suivre ses jeunes collègues pour lesquels il fut toujours un aimable conseiller. Il eut le culte de l'amitié et adorait s'entretenir avec ses camarades de questions du métier.

En 1922, M. Furrer avait pris sa retraite; il n'en continua pas moins de travailler toujours et de s'intéresser à tout ce qui se rapporte à la forêt.

Les forestiers suisses conserveront de ce cher collègue disparu le meilleur souvenir. Nous exprimons à la famille du défunt notre respectueuse sympathie, en particulier à son fils, Monsieur l'inspecteur forestier en chef du canton de Soleure.

(Traduit d'un article —y. de la *Zeitschrift*.)

---

## COMMUNICATIONS.

---

### Deux incendies de forêts dans les Grisons.

Pendant l'été 1926, les forêts grisonnes ont eu à souffrir de deux incendies qui, grâce aux mesures énergiques prises immédiatement, ont pu être circonscrits et ramenés à de faibles dimensions. Mais sans une intervention rapide, ils auraient revêtu un caractère de réelle gravité. M. *Krebs*, stagiaire forestier à Samaden, a bien voulu nous adresser à ce sujet un long rapport pour lequel nous le remercions cordialement et duquel nous extrayons les renseignements suivants :

*Incendie dans la forêt « Müssellas », à la commune de Bevers (Engadine).* Le mardi 20 juillet, vers 4 heures de l'après-midi, les habitants de Bevers purent observer un fort dégagement de fumée sur le flanc droit de la vallée, dans les pentes boisées du Munt Müssellas (1960 m

d'altitude). Celles-ci portent un boisé de caractère particulier; c'est un peuplement composé d'arolles et de mélèzes croissant à l'état clair. Le sol, profond et frais, est fortement recouvert de myrtilles qui ont donné naissance à une couche d'humus acide. Le rajeunissement manque presque complètement. A cette altitude élevée, l'accroissement est naturellement lent.

Quand le feu prit naissance à Müssellas, il soufflait un fort vent venant de la Maloja; aussi l'incendie put-il se développer rapidement.

Le corps des pompiers du village de Bevers, immédiatement rassemblé, arriva sur place à 5 heures. Le vent, heureusement, avait un peu faibli. A ce moment, l'incendie revêtait le caractère d'un feu courant. Les pompiers travaillèrent pendant toute la nuit, mais n'ayant pas d'eau à disposition, on conçoit que leur tâche était très difficile. Aussi, le lendemain matin, le vent s'étant levé à nouveau, le feu éclata de plus belle. Les pompiers des villages de Samaden et de Ponte durent être requis et il fallut recourir à des mesures plus énergiques. On chercha à localiser le feu en creusant des fossés sur le côté opposé à celui d'où venait le vent. Ces fossés, de 0,5 à 1 m de largeur, furent poussés jusqu'au dessous de la couche d'humus acide, de façon à atteindre le sol naturel; on put ainsi recouvrir de terre les tas de branches et la mousse qui offraient un aliment au feu. D'autres pompiers abattirent des arbres creux, dont l'intérieur s'était enflammé, tandis qu'une troisième équipe coupait les branches basses des arbres pour éviter un feu de cime.

Malgré tout, il fallut se rendre compte de l'inutilité de ces travaux de défense : on ne réussit pas à éteindre le feu couvant dans la couche d'humus. Or, la saison était chaude et le vent restait violent. On se décida à établir une conduite pour amener de l'eau sur place. Pour cela, force fut de recourir aux tuyaux dont disposaient les pompiers des communes de Bevers, Samaden, Ponte et Celerina. Transportés par un mauvais chemin fort rapide et au milieu de très grandes difficultés, on put enfin utiliser les eaux du ruisseau du Val Müssellas. Mais l'installation ne fut prête à fonctionner que le mercredi matin. La prise d'eau était à l'altitude de 2120 m et la longueur de la conduite comportait environ 800 m.

Il fut enfin possible d'amener l'eau sur le lieu de l'incendie et d'arroser celui-ci copieusement. Vers le soir, l'incendie était complètement éteint; les pompiers purent être licenciés, à l'exception de deux hommes préposés à la garde de nuit. L'incendie avait touché une surface d'à peu près un demi hectare. Presque tous les arbres croissant à son intérieur durent être abattus; les mélèzes à l'écorce épaisse avaient résisté beaucoup mieux que les arolles.

Le produit de la vente des bois abattus (environ 70 m<sup>3</sup>) s'est élevé à environ 812 fr. net. Quant aux frais des travaux de lutte, ils furent de fr. 1064, les pompiers ayant dû être nourris et payés par les soins de la commune de Bevers.

L'incendie semble avoir été allumé par des bûcherons italiens travaillant à cet endroit. L'un de ceux-ci aurait raconté qu'une allumette enflammée avait mis le feu à une fourmilière, mais que ce feu avait été éteint. On peut admettre que ce ne fut pas le cas et que, à cause du vent, le feu avait repris après le départ des ouvriers.

*Incendie dans les forêts communales de Vicosoprano (Bergell).*  
Le mardi 21 septembre dernier, un incendie de forêt se déclarait au-dessus du village de Vicosoprano, sur les pentes boisées, fortement déclives, du Valle dell' Albigna. Le garde forestier communal se rendit immédiatement sur les lieux avec une escouade de cinq hommes munis de pioches et de sceaux. Il s'agissait d'un feu courant. Il sembla d'abord possible de localiser le feu. Cependant, un vent violent s'étant levé, il apparut tout de suite que tel ne serait pas le cas, d'autant que le sol, après une longue période de sécheresse, était éminemment inflammable. Les pompiers de Vicosoprano furent convoqués sur place et arrivèrent vers 10 heures du matin. Une pompe fut amenée, au moyen de laquelle l'eau fut refoulée sur 200 m de longueur à une hauteur de 30 m. A cet endroit, une petite pompe portative fut installée qui permit d'arroser la surface incendiée. Dès 1 heure de l'après-midi, l'installation était achevée et l'on put combattre le feu. Mais il avait fallu, le travail étant très pénible, convoquer les pompiers de Stampa et même, le lendemain, ceux de Casaccia. Le mercredi soir, grâce aux mesures prises, l'incendie put être éteint. Le lendemain, toute la surface incendiée fut par précaution arrosée encore une fois, après quoi les conduites et pompes purent être repliées.

La place incendiée fait partie d'un reboisement exécuté après un coup de vent. Les plantations comprennent des mélèzes et épicéas et ont une hauteur d'un mètre environ. Le sol fortement recouvert d'herbes et de ronces est peu profond; par places la roche affleure. Sur toute l'étendue incendiée, la roche a été mise à nu; il ne saurait donc être question, pour le moment, de procéder à son reboisement. Et c'est dire que si des mesures énergiques n'avaient été prises immédiatement, on aurait eu à déplorer un vrai désastre.

Il n'a pas été possible de découvrir la cause de ce dernier incendie. La surface incendiée étant traversée par un sentier, il est probable qu'un passant, touriste ou chasseur, aura jeté imprudemment une allumette encore incandescente et n'aura pas pris garde aux conséquences de son acte. Toujours l'éternelle imprudence ! H. B.

---

## Quelques données sur les forêts de la bourgeoisie de Roggwil, dans le canton de Berne.

L'étendue des riches forêts de la bourgeoisie de Roggwil, près de Langenthal, est de 550 ha. Leur matériel sur pied moyen s'élève à 500 m<sup>3</sup> par hectare, volume vraiment formidable.

Ces forêts sont administrées depuis 1908 par un ingénieur forestier de grand talent M. E.-O. Meyer, qui a su tout ensemble améliorer leur composition et augmenter magnifiquement leur rendement. Elles comptent parmi les plus riches et les plus productives de la Suisse; les facteurs naturels de l'accroissement y sont, il est vrai, très favorables. Il nous souvient d'avoir entendu M. H. Liechti, l'excellent sylviculteur moratois, le déclarer : « Les forêts de Roggwil, c'est le « rognon » de celles de notre pays ».

Le sous-sol, formé par de la mollasse d'eau douce, est recouvert d'épaisses couches de dépôts glaciaires argileux. Le sol est très profond, fortement argileux, presque dépourvu de tout mélange de graviers, riche en sources, frais et humide. La couche supérieure, par contre, montre un terreau bien meuble, dont la décomposition est rapide. Le sapin blanc trouve dans ces stations l'optimum de son développement et y acquiert de superbes dimensions.

Le peuplement reproduit sur la planche ci-contre est un mélange de sapin et d'épicéa, âgé de 100 à 220 ans (sapin 83 %, épicéa 17 %) et dans lequel apparaissent ci et là quelques gros hêtres.

Dans les vieux peuplements, on rencontre tous les stades depuis celui de la coupe préparatoire jusqu'à celui qui précède la coupe définitive. Le rajeunissement (âgé de 1 à 50 ans) offre les aspects les plus divers quant à la part des essences (en moyenne 60 % de sapin, 30 % d'épicéa et 10 % de hêtre) et à la hauteur de la revenue. Aux endroits où le couvert a été le plus fortement interrompu, le recru s'élève jusqu'à la base de la cime des vieux bois.

Les extractions dans les vieux peuplements auxquelles il a été procédé au moment voulu, et répétées souvent, ont eu pour résultat l'édification de ces beaux gros sapins bien soutenus, à ample cime, tels qu'on peut les admirer sur la photographie. Les nombreux étages du couvert utilisent en plein les possibilités mises à sa disposition par l'atmosphère.

Le peuplement en cause (18,7 ha) avait en 1917 un volume moyen de 529 m<sup>3</sup> par ha, et de 502 m<sup>3</sup> en 1907. Les exploitations ayant comporté, pendant ces dix ans, 11,7 m<sup>3</sup> par ha et par an, il en résulte que l'accroissement courant s'est élevé à 14,4 m<sup>3</sup> par ha. Cela équivaut à 2,8 % du matériel sur pied en 1907.

La hauteur totale varie entre 25 et 40 mètres.

(Extrait d'une notice parue au cahier N° 1 de la  
*Zeitschrift für Forstwesen.*)



Juillet 1925

Phot. E. Meyer, inspecteur forestier, à Langenthal

### FORÊTS DE LA COMMUNE BOURGEOISIALE DE ROGGWIL (BERNE)

Peuplement mélangé de sapin et épicéa avec quelques hêtres, âgé de 100 à 220 ans. Abondant recrû naturel de ces essences et dont l'âge va de 1 à 50 ans